

CONVOCATION EXAMENS

SESSION 1 - MAI 2025

IMPORTANT : les étudiants qui bénéficient d'un aménagement pour les examens recevront une convocation individuelle précisant le lieu de leurs examens.

Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : licence.esthua@univ-angers.fr

étudiants concernés : les étudiants ABJ (absence justifiée) aux CC de langues vivantes	lundi 12 mai 2025	pour connaître votre salle, veuillez consulter le planing en ligne	entre 9 h et 17 h (cf. tableau ORAUX LV)	ORAUX DE LANGUES - les étudiants concernés doivent consulter le tableaux ORAUX LV
FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	Unité
L3 parcours TOURISME	mercredi 14 mai 2025	14 h 00 - 17 h 00	AMPHI BODIN (250 pl) FAC DROIT	UE 2 : Acteurs et territoires du Tourisme
	jeudi 15 mai 2025	08 h 30 - 11 h 30	AMPHI POCQUET (175 pl) FAC DROIT	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en tourisme
	jeudi 15 mai 2025	14 h 00 - 15 h 30	AMPHI POCQUET (175 pl) FAC DROIT	UE 3 : Expérience touristique personnalisée
	vendredi 16 mai 2025	08 h 30 - 11 h 30	AMPHI POCQUET (175 pl) FAC DROIT	UE 4 : Gestion opérationnelle en tourisme

IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.